

Biosécurité : comprendre et adapter les mesures à son élevage

Objectifs

Appréhender le risque "grippe aviaire" sur les exploitations. Connaître les bases scientifiques de l'influenza Aviaire. Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité et de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

Pré-requis

aucun

Contenu

Connaître les bases scientifiques de l'influenza Aviaire.
Acquérir les connaissances pour être capable de concevoir un plan de bio-sécurité.
Être capable de gérer un plan de biosécurité.
Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 02/10/2018

Tarifs

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant soli-daire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par

Plus de renseignements

Allison Lost
contact@adear13.com
ADEAR 13 Bouches du Rhône
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud

13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 nov 2018 13
09:00 - 17:00 (7hrs)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

Vétérinaires du cabinet Vétopole